

RAPPOR**T**

sur la situation

en matière de

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

2021



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Conformément à l'article L. 5217-10-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Tours Métropole Val de Loire présente, préalablement au débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable.

Au-delà de l'obligation légale, le présent rapport, réalisé chaque année, est l'occasion pour la collectivité de faire le point sur son état d'avancement d'un développement qui soit économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Cette année, pour rédiger ce rapport, nous avons choisi de nous appuyer sur une référence reconnue internationalement : les objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies. Ces 17 ODD ont été adoptés à l'unanimité en 2015 par les 193 Etats-membres et fixent la feuille de route de l'ONU jusqu'en 2030.

Vous trouverez également dans ce document des focus sur les actions internes à la collectivité et sur les actions qu'elle a mises en place pour répondre aux problématiques résultant de la crise sanitaire de la Covid-19.

SOMMAIRE

- 1 PAS DE PAUVRETÉ**
 Logement de qualité et insertion pour tous, un mode efficace de lutte contre la pauvreté _____ p.4
- 2 FAIM «ZÉRO»**
 Réconcilier agriculture et ville pour mieux manger _____ p.6
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 L'environnement, un nouvel enjeu pour la santé ! _____ p.8
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ**
 Education et culture : au cœur du projet métropolitain _____ p.10
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**
 L'égalité pour toutes, c'est l'égalité pour tous _____ p.11
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT**
 L'eau, une ressource indispensable mais fragile _____ p.12
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE**
 Des énergies renouvelables pour favoriser l'indépendance énergétique et la préservation du climat _____ p.14
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**
 Un territoire économiquement dynamique pour atteindre le plein emploi _____ p.16
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE**
 Des infrastructures et des superstructures plus durables ! _____ p.18
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES**
 La rénovation urbaine et la cohésion _____ p.19
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**
 Transports et urbanisme rendent la ville sûre, résiliente et durable ! _____ p.20
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES**
 Recyclage et réemploi pour produire et consommer durablement ! _____ p.22
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
 Changement climatique, l'urgence ! _____ p.24
- 14 VIE AQUATIQUE**
 Préserver les milieux aquatiques, c'est protéger l'environnement _____ p.25
- 15 VIE TERRESTRE**
 Biodiversité : menacée mais protégée _____ p.26
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES**
 Tours Métropole : une institution efficace, responsable et ouverte à tous _____ p.28
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**
 La coopération internationale pour soutenir les pays en voie de développement _____ p.29



LOGEMENT DE QUALITÉ ET INSERTION POUR TOUS, UN MODE EFFICACE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, c'est l'objectif de développement durable n°1 que s'est fixé l'ONU. Tours Métropole y répond au travers d'une politique de l'habitat ambitieuse, qui a connu d'importantes évolutions en 2020.

Le territoire de Tours Métropole Val de Loire n'est pas épargné par les difficultés sociales. Si l'on considère un seuil de pauvreté de 1 041 € par mois pour une personne seule, 15,7% de la population métropolitaine vit avec moins de ce montant (contre 14% au niveau national). Ce taux est presque doublé chez les moins de 30 ans (28%, contre 25% au niveau national). Enfin, 1 enfant sur 4 vit dans un foyer démuné (contre 1 sur 5 en France).¹

Face à ce constat, Tours Métropole met en place des politiques qui visent à aider les personnes défavorisées à accéder à des services essentiels, tels qu'un emploi ou un meilleur habitat. Sur ce dernier point, la plateforme Artémis, mise en place en janvier 2020, accompagne l'ensemble des habitants, dont les plus modestes, dans leurs démarches de rénovation de l'habitat. Le service est aussi ouvert aux professionnels qui souhaitent renforcer la performance de leurs bâtiments.

ARTÉMIS FAIT LA CHASSE AUX LOGEMENTS ÉNERGIVORES

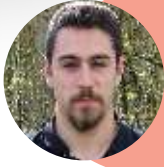
La recette d'Artémis ? Un guichet unique proposé aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, copropriétaires, locataires et professionnels, pour les conseiller et les accompagner, quels que soient la nature des travaux, les caractéristiques du bâtiment et sa localisation, ainsi que le niveau

de ressources du demandeur. Dans cette logique de simplification, les démarches sont au maximum effectuées directement par les agents de la Métropole : mise en relation avec des partenaires, gestion et suivi des dossiers de financements des publics éligibles notamment.

Soutenue par l'Europe, la Région Centre Val de Loire, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, l'Etat et le groupe AG2R La Mondiale, la plateforme est déjà un succès : moins d'un an après son lancement et malgré la crise sanitaire, Artémis a généré plus de 2 100 contacts, 130 rendez-vous individuels réalisés dans les locaux de la Métropole et plus de 60 visites à domicile.

¹ Source : Insee, Filosofi 2017, géographie 2018





TÉMOIGNAGE

Interview de Nathan JULIENNE, Conseiller énergie au sein d'ARTEMIS

Quelles sont vos missions ?

Notre mission principale est l'accompagnement des particuliers dans leur parcours de rénovation notamment énergétique, au travers de conseils techniques : quels travaux sont à faire et dans quel ordre ? quels matériaux utiliser ? etc., mais aussi au travers de conseils réglementaires et financiers personnalisés : à quelles aides ai-je droit ? comment les demander ? etc. Ces conseils sont neutres et gratuits, et s'adaptent aux caractéristiques du logement et sa localisation ainsi qu'au niveau de ressources des ménages. Nous accompagnons également les personnes éligibles aux aides de l'ANAH dans le cadre du montage de leur dossier de subvention via l'animation de l'Opération Programmée

d'Amélioration de l'Habitat, appelée OPAH, de Tours Métropole Val de Loire.

Comment avez-vous adapté vos missions pendant la Covid-19 ?

En période de confinement, nous restons disponibles par téléphone mais également par visioconférence. Les conseils peuvent se faire entièrement à distance dans la grande majorité des cas. Quant aux visites techniques non urgentes, elles ont été décalées dans le temps. Depuis le premier confinement, nous avons intégré les gestes barrières et le port du masque lors des visites et des rendez-vous dans nos locaux.

Logement, insertion, pauvreté : la Métropole au rendez-vous

Tours Métropole s'est impliquée dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, une enveloppe de 300 000 € a été mise à disposition par l'Etat pour favoriser la sortie de la pauvreté en développant les solutions d'insertion et d'activité pour les personnes sans emploi, mais également renforcer l'accès et le maintien dans le logement, ainsi que l'accès à l'hébergement d'urgence.

En 2020, la Métropole a également attribué 207 Prêts Locatifs Aidés d'Intégration, pour la construction de logements destinés à des locataires en situation de grande précarité. L'objectif fixé par le Programme Local de l'Habitat était de 140. Il s'agit de la meilleure année de programmation de logements à bas loyer depuis 2005, date à laquelle l'Etat a confié cette politique publique à Tours Métropole. 59 Prêts Sociaux de Location Accession ont également été agréés. Ils permettent à des ménages aux revenus

modestes d'acquérir leur résidence principale avec un statut préalable de locataire-proprétaire.

L'insertion professionnelle des jeunes constitue une autre priorité : en 2020, 45 d'entre eux âgés de moins de 26 ans ont travaillé sur des chantiers de Tours Métropole via la clause d'insertion sociale.

Enfin, plusieurs actions ont été menées en faveur des gens du voyage. En 2020, Tours Métropole a réhabilité et agrandi l'aire de grands passages pour un coût total de 700 000 €. Elle peut désormais accueillir 250 caravanes. Tours Métropole a aussi installé les réseaux nécessaires au déploiement de la fibre le long de l'aire d'accueil du Pont aux Oies à Tours et mis en place un comité de suivi, en lien avec l'Etat, pour favoriser la scolarisation des enfants du voyage.



RÉCONCILIER AGRICULTURE ET VILLE POUR MIEUX MANGER

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable : ainsi est rédigé l'objectif de développement durable n°2. Tours Métropole dispose d'un outil permettant de répondre à cet objectif, son Projet Alimentaire Territorial (PAT).

L'alimentation, de la ferme à l'assiette, c'est le concept de ces PAT, initiés par la loi d'avenir de 2014 et dont s'est emparée Tours Métropole en réunissant les acteurs du monde agricole autour d'un objectif commun : garantir une alimentation saine et de qualité aux consommateurs tout en permettant aux producteurs locaux de vivre de leur travail.

Actuellement, 36% du territoire est constitué de terres agricoles et 470 000 hectares de prairies et autres surfaces à usage agricole sont disponibles dans un rayon de 80 km autour du cœur d'agglomération, soit largement assez pour tendre vers l'autonomie alimentaire.

DU LOCAL DANS MON ASSIETTE !

Favoriser le retour du maraîchage sur son territoire, c'est l'un des objectifs majeurs de la Métropole. En 2020, elle a accompagné deux installations: d'abord celle de Pierre Chartier, aux Iles Noires à La Riche, à proximité du Potage de Loire qui a ouvert en 2019, ensuite celle de Guillaume Geffard, installé sur 3 hectares à Saint-Pierre-des-Corps. Depuis 2012, ce sont 6 maraîchers qui ont été accompagnés par

la Métropole pour un total de 15 hectares de terres cultivées.

Mais le maraîchage sait aussi prendre de la hauteur. C'est le cas des Jardins Perchés, dotés d'une serre de 800 m² installée en toiture d'un immeuble d'habitat social dans le quartier de Monconseil à Tours Nord. Destiné à une culture maraîchère hydroponique et aéroponique, sans traitement phytosanitaire, ce projet utilise des techniques de production innovantes. L'objectif du lycée Agrocampus Tours-Fondettes, son gestionnaire, consiste à trouver un modèle économique viable sur une petite surface urbaine et contrainte. Tours Métropole a soutenu en 2020, à hauteur de 50 000 € et à fins d'acquisition de matériel de production, ce projet de jardins perchés.

Guillaume Geffard s'est installé sur un terrain métropolitain en décembre 2020.



Après avoir produit, il faut transformer. Tours Métropole agit pour faciliter la transformation des produits locaux au plus proche des lieux de production et de distribution. C'est ainsi que la Métropole soutient financièrement l'abattoir de Bourgueil, seul outil de ce type subsistant dans le département. Un outil géré par une société coopérative, au sein de laquelle la Métropole a acquis des parts en 2020. En parallèle, le projet de légumerie se poursuit et celui d'une régie agricole métropolitaine a été mis sur les rails.

Enfin, Tours Métropole agit sur les modes de consommation alimentaires, notamment par l'éducation aux bonnes pratiques. Quelques exemples d'actions menées en 2020 ? La participation financière au Défi Alimentation, aux salons Convergences Bio et Savourons le Val de Loire, ainsi que les animations alimentation de la Maison de la Gloriette.

UN TERRITOIRE MOBILISÉ CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La Métropole est engagée depuis 2013 contre le

gaspillage de denrées non vendables mais encore consommables. Après avoir contribué au circuit de « ramasse » de produits frais, assuré par la Banque Alimentaire de Touraine, elle a mis en place avec plusieurs associations de redistribution, une plateforme territoriale de collecte de fruits et légumes, située sur le marché de gros de Rochepinard.

Toujours en matière d'anti-gaspi, la Métropole s'est engagée auprès de l'association Les Vers de Tours, qui propose une solution de collecte des bio-déchets sur la Ville de Tours, à vélo cargo à assistance électrique et remorque. La matière collectée est ensuite transformée directement à La Riche via une nouvelle ferme lombricole, afin d'être valorisée en compost et d'alimenter un élevage de vers *Eisenia Foetida*. Le lombricompost produit est un engrais naturel très riche à destination des maraîchers, agriculteurs, collectivités ou particuliers. Les vers de terre peuvent, quant à eux, être utilisés pour les particuliers désireux d'amorcer un lombricomposteur individuel au sein de leur domicile. Cette association a été récompensée par les Trophées des Territoires 2020, prix qui récompense chaque année les femmes et les hommes qui font bouger l'agriculture en Touraine.



Riposte Covid-19

Lors du premier confinement en avril 2020, un groupement de producteurs de Touraine a pris l'initiative de créer une boutique en ligne de produits locaux avec une livraison en points retraits (dont un sur le site métropolitain de La Gloriette à Tours) à des prix rémunérateurs pour les producteurs.

Fin décembre 2020, cette plateforme de vente comptait 750 références variant en fonction des saisons et 4 000 membres inscrits. 1 500 commandes ont été enregistrées depuis

sa création, générant 67 000 € de chiffre d'affaires cumulé pour les producteurs. La plateforme a été récompensée par le prix des Trophées Tours Loire Valley 2020.



Lucie Champion et Emmanuelle Renaud de la Boutique Mangez Touraine. Lauréat 2020 de la catégorie 2 des Trophées Tours Loire Valley.



L'ENVIRONNEMENT, UN NOUVEL ENJEU POUR LA SANTÉ

L'objectif de développement durable n°3 de l'ONU est de permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Tours Métropole donne priorité à la qualité de l'air et à la lutte contre le bruit, et répond ainsi à cet objectif.

Depuis 2011, Tours Métropole conventionne avec l'association Lig'air afin de surveiller la qualité de l'air sur son territoire. 4 stations mesurent 7 polluants : NO, NO₂, O₃, CO, PM₁₀, PM_{2,5}, pesticides. Depuis 2015, Lig'air publie quotidiennement les niveaux de pollution au NO₂, PM₁₀, O₃ et indice ATMO.

En 2020, Lig'air a publié une étude spécifique sur la qualité de l'air pendant le 1er confinement (voir témoignage ci-après). Lors des épisodes de pics de pollution à l'ozone, Tours Métropole met en place des mesures particulières : tarif réduit dans les transports en commun, information des usagers, etc.

La Métropole a terminé la réalisation de ses cartes stratégiques du bruit 3ème génération dans le cadre de sa compétence de lutte contre les nuisances sonores. Ces cartes fournissent un diagnostic sonore du territoire métropolitain et vont permettre, en 2021, de réaliser le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement. Mais votre avis nous intéresse également : Tours Métropole a organisé en octobre 2020 un enquête sur la perception du bruit par les habitants. Vous êtes 1127 à y avoir répondu. Les résultats de cette enquête sont en cours de traitement.

LES ONDES SOUS SURVEILLANCE

Dans le cadre de la charte métropolitaine signée en septembre 2019, l'observatoire des ondes assure la veille et le contrôle de la sobriété des champs électromagnétiques sur le territoire.

En 2020, une nouvelle campagne de contrôle dans les écoles de la métropole a été entamée dans 53 établissements ; elle s'achèvera en 2021 et fera écho à la dernière campagne de ce type datant de 2015. En parallèle, des contrôles annuels ont été réalisés en 22 points dits « symboliques », ainsi que 15 mesures ponctuelles avant et/ou après installation de nouveaux relais de radiotéléphonie mobile.

Enfin, l'observatoire est également intervenu directement et gratuitement sur demande chez 10 particuliers pour des mesures de champ électromagnétique global. Un nombre d'interventions en baisse du fait de la période de crise sanitaire.



Mesures du bruit réalisées place Jean Jaurès à Tours en septembre 2020



TÉMOIGNAGE

Abderrazak Yahyaoui, directeur des études à Lig'Air, association de surveillance de la qualité de l'air en Région Centre Val de Loire.

Quels impacts a eu le premier confinement sur la qualité de l'air ?

L'une des conséquences de ce confinement est la baisse de l'intensité du trafic automobile sur l'ensemble de la Métropole. Cette baisse du trafic a conduit directement à une diminution des concentrations en dioxyde d'azote, allant jusqu'à -70% en moyenne horaire. L'impact n'était pas aussi positif sur les concentrations en particules en suspension qui enregistrent une augmentation d'environ 18% mettant ainsi en relief la présence d'autres sources dominantes à cette période de l'année comme le chauffage ou les activités agricoles de printemps.

Quelles mesures préconisez-vous pour améliorer durablement la qualité de l'air ?

L'amélioration durable de la qualité de l'air est l'affaire de tous ! Cela concerne autant le citoyen en adoptant une démarche environnementale par rapport à ses déplacements, à ses moyens de chauffage et à sa consommation énergétique que les décideurs en développant une urbanisation favorable à la santé et en promouvant des transports plus respectueux de la santé et de l'environnement. Il faut que la problématique qualité de l'air soit prise en compte dans tous les outils de planification et les politiques locales liés à l'environnement, à l'urbanisme, au déplacement... Dans tous ces outils, il est indispensable d'intégrer une vision transversale Air-Climat-Energie-Santé pour éviter et prévenir les effets antagonistes.



Riposte Covid-19

Lors de la première phase de déconfinement, Tours Métropole a distribué 300 000 masques jetables et 300 000 masques en tissu aux habitants de ses 22 communes. En tout, sur l'année 2020, Tours Métropole a acheté 1,7 million de masques pour sa population et pour ses propres collaborateurs.

Outre la mise en place du télétravail et des gestes barrières, Tours Métropole a organisé le dépistage de 260 de ses agents en octobre 2020.

Enfin, Tours Métropole joue un rôle majeur aux côtés de la Préfecture et de l'ARS (agence régionale de la santé) dans la

gestion de la crise sanitaire. Un large plan de communication a été déployé à partir de septembre 2020 sur l'ensemble des 22 communes. Au travers d'une campagne originale, l'objectif était de sensibiliser la population aux gestes barrières et au dépistage et d'en faciliter l'accès.



Affiche de la campagne de Tours Métropole « Tous en Métropole Position contre la COVID ! » - septembre 2020



ÉDUCATION ET CULTURE : AU CŒUR DU PROJET MÉTROPOLITAIN

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie : un objectif de développement durable largement partagé par les Nations Unies et la Métropole.

« Tours Campus 2025 », c'est le schéma de développement de l'enseignement supérieur et de l'apprentissage, adopté en décembre 2018. Quelles sont ses ambitions ? Améliorer l'attractivité et développer des services innovants et performants, diversifier et adapter l'offre de formation.

Au-delà de ces intentions, plusieurs actions structurantes ont déjà été conduites. A commencer par la « Cité des Formations », pôle de formation professionnelle doté d'une visibilité nationale. Mais également le projet d'extension de Polytech-Tours, qui forme les futurs ingénieurs du territoire à l'intelligence artificielle et au Big Data.

LA CULTURE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES PLUS JEUNES

Tours Métropole construit et met en gestion des équipements culturels accessibles à tous afin

d'accueillir des manifestations dont l'audience dépasse le niveau communal. Dans ses conventions passées avec les gestionnaires de ces équipements, Tours Métropole est particulièrement vigilante sur la politique culturelle à vocation d'éducation des enfants.

C'est ainsi que le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré (CCC OD), le Temps Machine, le théâtre Olympia, le Point Haut, le 37ème parallèle et la Parenthèse proposent chaque année des animations éducatives pour les scolaires, de la maternelle au collège, les accueils de loisirs et les crèches.

Malheureusement, la Covid-19 a fortement mise à mal les animations prévues en 2020. Le CCC OD, par exemple, n'a pu sensibiliser que 2 549 enfants, contre 6 642 en 2019.



Riposte Covid-19

Tours Métropole assure ses missions d'éducation à l'environnement tout au long de l'année. Elle propose ainsi un programme d'animations axées sur l'ensemble des thématiques du développement durable, en direction du grand public, des structures médico-sociales et des groupes scolaires ou périscolaires.

En 2020, faute de pouvoir durant plusieurs mois recevoir les participants à La Gloriette ni se déplacer dans les écoles, il a fallu s'adapter. Lors du premier confinement, des tutoriels en ligne ont permis de proposer des activités à distance. Pour permettre aux usagers de

profiter du (magnifique) potager pédagogique de 8000 m², les jardiniers métropolitains ont pris l'initiative de réaliser les semis... à domicile. Résultat : 5 316 semis de plantes pour le premier déconfinement !

Afin de permettre le retour du public à La Gloriette dans les meilleures conditions, des mesures sanitaires très strictes ont été mises en place.

Atelier enfants
«encres végétales»
à la Maison de la
Gloriette à Tours





L'ÉGALITÉ POUR TOUTES, C'EST L'ÉGALITÉ POUR TOUS

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : si cet objectif ne relève pas directement du champ de compétence de Tours Métropole, il s'inscrit dans plusieurs actions de la politique de la ville menée par la collectivité.

Favoriser la cohésion sociale dans les quartiers, améliorer le cadre de vie, lutter contre le chômage sont les principaux objectifs de la politique de la Ville. Cette politique de solidarité envers les quartiers défavorisés promeut également une plus grande parité, un meilleur partage de l'espace public entre femmes et hommes ou encore la lutte contre les impayés des pensions alimentaires.

Et concrètement ? La Métropole soutient « Bout'chou service », un dispositif de mode de garde en horaires décalés à domicile, en complémentarité des autres modes d'accueil de la petite enfance. Il permet

de lever le frein que constitue la garde d'enfant et soutenir l'accès à l'emploi des mères seules.

La Métropole cofinance également des permanences juridiques d'aide à l'accès aux droits des femmes, des actions éducatives familiales dans les établissements scolaires et, au travers du Planning Familial d'Indre-et-Loire, soutient l'accès au droit, à la citoyenneté et à la santé des femmes.

Près de 40 000 € ont été engagés par la Métropole en 2020 pour permettre la réalisation de ces actions.



AGENTS M

A l'issue des élections municipales et intercommunales de 2020, la proportion de femmes a augmenté au sein du Conseil Métropolitain, passant de 37% (chiffre 2014) à 43%. Evolution encourageante !

Élection du Conseil Métropolitain à Mame, Cité de la création et de l'innovation à Tours - 17 juillet 2020





L'EAU, UNE RESSOURCE INDISPENSABLE MAIS FRAGILE

Distribuer une eau de qualité et la rendre la plus propre possible au milieu naturel : telle est la mission que s'est fixée la Métropole, compétente sur ce sujet depuis 2017. Une mission en adéquation avec l'Objectif de Développement Durable n°6 de l'ONU, qui consiste à garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

La ressource en eau est largement disponible sur le territoire de Tours Métropole. Elle est issue de nappes superficielles (alluvions de la Loire et du Cher) et de nappes profondes (nappes du Turonien et du Cénomaniens). Après avoir été surexploitées jusqu'au milieu des années 2000, les nappes profondes font l'objet de toutes les attentions de préservation, au travers notamment du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

A l'échelle de la Métropole, ses orientations ont été traduites par des travaux visant à mieux exploiter les nappes superficielles. En 2020, les filières de traitement ont été redimensionnées afin que la Ville de Joué-lès-Tours puisse être alimentée de manière beaucoup plus importante par le Cher. Par ailleurs, la maîtrise des volumes de fuite a fait l'objet d'améliorations notables, notamment à Saint Pierre des Corps.

DES RÉSULTATS ET DES INQUIÉTUDES POUR L'AVENIR

Ces actions portent leurs fruits. En 2004, les prélèvements dans le Cénomaniens étaient de 7,7 millions de m³. En 2018, ils n'étaient plus que de 6,6 millions de m³. En 14 ans, plus d'un milliard de litres ont été économisés !

Cependant, les sécheresses des étés 2019 et 2020 ont imposé l'arrêt de l'usine de prélèvement d'eau du Cher de Joué-lès-Tours, à laquelle s'est substitué l'approvisionnement par la ressource du Cénomaniens. Par ailleurs, lors de ces deux épisodes de sécheresse, trois intercommunalités du département se sont trouvées en manque d'eau. Elles ont alors fait appel à Tours Métropole qui a pu leur fournir la quantité manquante.

Cette situation envoie un message fort : les étiages sévères en été, où le niveau des cours d'eau est le plus bas, obligent à puiser dans les ressources. C'est donc tout le reste de l'année qu'il faut minimiser les prélèvements dans la nappe profonde et ainsi préserver cette réserve. C'est cela la gestion durable de la ressource à grande échelle !

Vue aérienne du Cher



TÉMOIGNAGE

Grégory Gillard, Responsable du pôle Eau et Assainissement de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire

Lors des épisodes de sécheresse, comment se concrétise le partenariat avec la Métropole de Tours ?

Suite à une insuffisance de la ressource en eau sur le territoire de Langeais et Cinq-Mars-la-Pile, la communauté de communes a sollicité la Métropole afin d'activer en urgence l'interconnexion existante à Saint-Etienne-de-Chigny, pour sécuriser l'apport en eau potable de ce secteur. Il s'agit d'un partenariat fort entre nos deux collectivités que nous souhaitons pérenniser.

Lors de la crise sanitaire, comment s'est opérée la prise en charge par Tours Métropole des boues issues du traitement des eaux usées ?

Dans un contexte où les capacités de stockage des boues des stations d'épuration étaient proches de la saturation, les collectivités devaient trouver une solution à l'hygiénisation des boues. Après contact avec la Métropole pour connaître les conditions de déversement et les quantités pouvant être transportées, une convention a été signée pour fixer les diverses modalités d'acheminement et de gestion des boues dans un délai contraint.

Et les eaux usées, comment sont-elles traitées ?

99,6% du territoire de Tours Métropole est équipé en réseau de collecte des eaux usées. Ces eaux sont acheminées pour être traitées dans 16 stations d'épuration. La plus importante est celle de « La Grange David », qui peut traiter les eaux de 400 000 habitants. Les 15 autres unités ont une capacité de traitement plus modeste, variant de 30 habitants à 10 000.

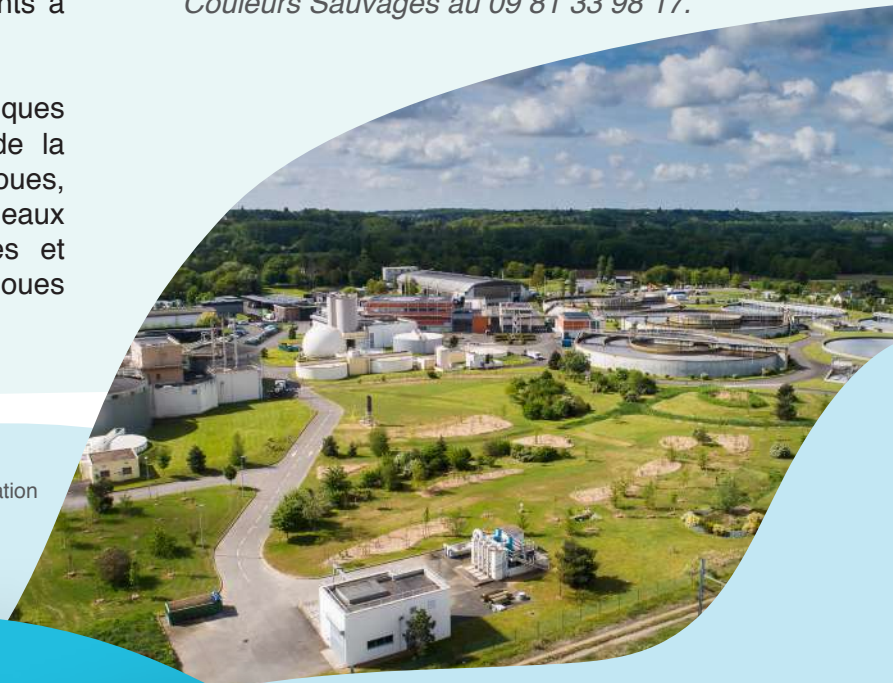
Les procédés de traitement, à la fois physiques et biologiques, éliminent la majeure partie de la pollution afin de protéger le milieu naturel. Les boues, issues de toutes les étapes de traitement des eaux usées, sont épaissies, digérées, centrifugées et chaulées. En 2019, ce sont 5 823 tonnes de boues

parfaitement saines qui ont ensuite été utilisées par les agriculteurs du département.



Vous voulez en savoir plus ? Des visites de stations d'épuration sont prévues les 3 et 6 mai 2021. Pour vous inscrire, appelez l'association Couleurs Sauvages au 09 81 33 98 17.

Vue aérienne de la station d'épuration de La Grange David à La Riche





DES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR FAVORISER L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE ET LA PRÉSERVATION DU CLIMAT

L'objectif de développement durable n°7 de l'ONU vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Au travers du développement des énergies renouvelables sur son territoire, Tours Métropole agit concrètement dans ce sens.

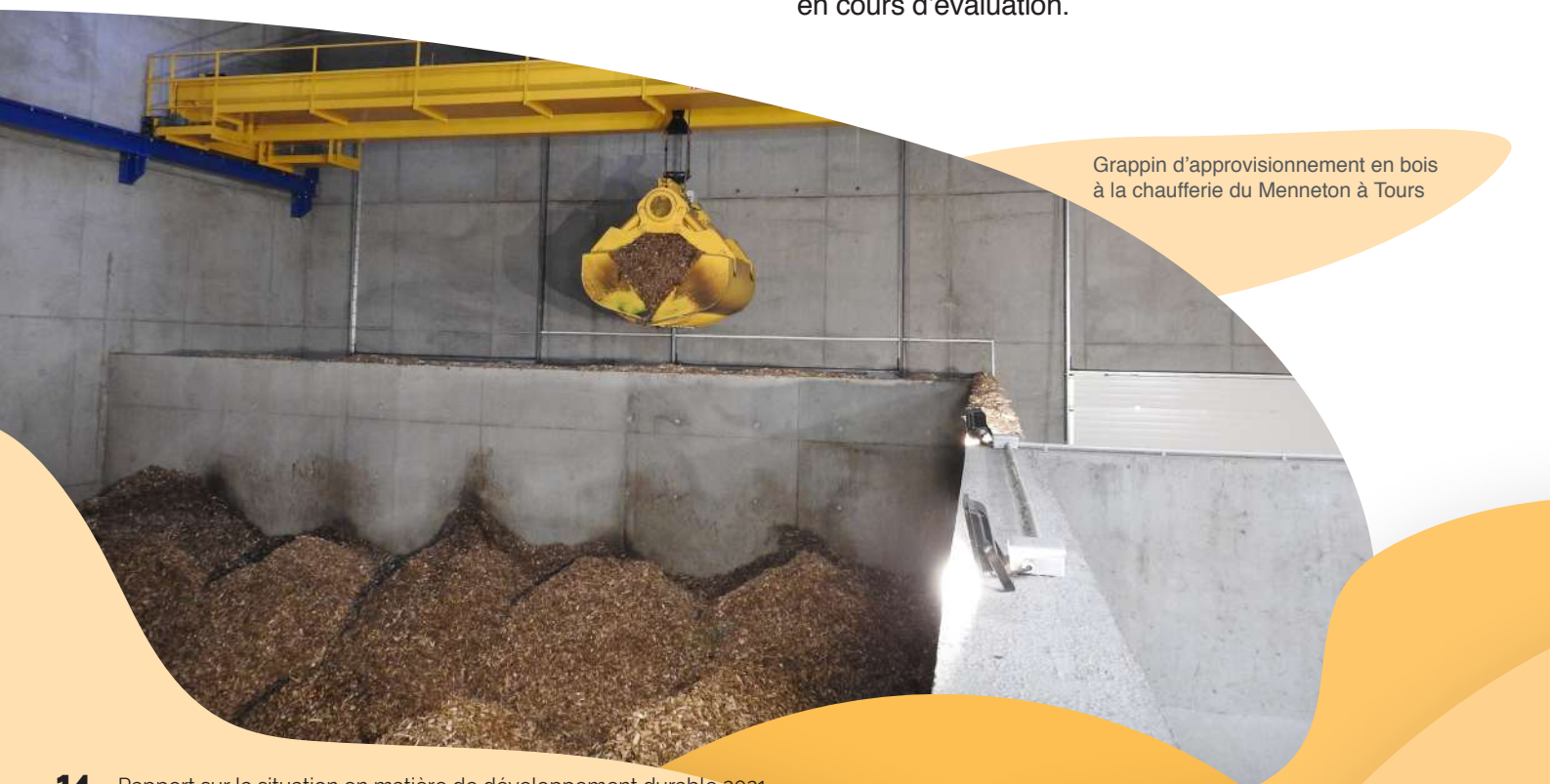
Renouvelable et neutre en carbone, le bois est une énergie durable par nature. En 2020, la création du réseau de chaleur de grande importance à l'ouest métropolitain va permettre à terme de chauffer 10 000 logements. Au-delà de ce réseau de chaleur, la Métropole a pour objectif de définir, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la filière bois, comment mieux exploiter la ressource et la rendre plus durable.

Autre énergie renouvelable, le biogaz est le gaz produit par la fermentation des matières organiques. C'est un gaz combustible composé essentiellement de méthane et de dioxyde de carbone. Construite en 2006, la station d'épuration des eaux urbaines de la Grange David à La Riche produit ce type de biogaz. Une partie est destinée à être épurée et injectée dans le réseau de distribution de gaz GrDF, une autre partie est destinée à faire

fonctionner la station. Les investissements nécessaires à la récupération de ce biogaz, réalisés en 2016, seront amortis sur environ 8 ans.

UN BOUQUET ÉNERGÉTIQUE QUI RASSEMBLE GÉOTHERMIE, SOLAIRE ET HYDROGÈNE

L'étude sur le potentiel de la géothermie profonde (1 000 à 1 500 m de profondeur) a débuté au dernier trimestre 2020. L'installation d'une ferme photovoltaïque sur l'ancien site de la Billette à Joué-lès-Tours est elle-aussi en cours d'étude. Elle comptera à terme 26 000 m² de panneaux photovoltaïques sur une surface de 7 ha. Enfin, les potentiels de production et de distribution de l'hydrogène, que ce soit en termes de mobilité (véhicules légers, transports routiers et ferrés, aéroport) ou de besoins stationnaires (procédés industriels), sont en cours d'évaluation.



Grappin d'approvisionnement en bois
à la chaufferie du Menneton à Tours



TÉMOIGNAGE

Olivier Silberberg, chargé de mission Bois énergie, chez Fibois (association de l'interprofession de la filière Forêt-Bois en Région Centre Val de Loire).

On entend parfois : « La combustion du bois est problématique pour l'environnement ». Qu'en est-il réellement ?

On considère le bois comme une énergie renouvelable car la combustion de celui-ci émet du CO₂ qui a été capté durant la croissance de l'arbre et non du CO₂ stocké depuis des millions d'années sous terre, comme c'est le cas pour le gaz et le pétrole.

Par ailleurs, le bois utilisé correspond à des produits connexes de l'utilisation du bois d'œuvre résultant de l'exploitation forestière ou de la première transformation. Ce bois, s'il n'était pas utilisé en tant qu'énergie, se décomposerait naturellement en émettant autant de CO₂ qu'en brûlant.

Enfin, cette combustion sera propre si elle se produit dans des appareils performants, bien entretenus et avec des combustibles de qualité, d'humidité et de granulométrie contrôlées.

Quels sont les avantages du bois énergie par rapport aux autres énergies ?

Ces avantages sont de trois ordres. Ils sont d'abord écologiques : cette filière participe à la gestion durable de la forêt et du bocage, ainsi qu'à la préservation des paysages. Les avantages sont aussi financiers : face à la volatilité du prix des énergies fossiles ou fissiles, c'est-à-dire fioul, gaz et électricité nucléaire, le bois énergie apparaît comme un combustible sûr en terme de stabilité des prix.

Enfin, les avantages sont économiques : le bois énergie développe l'économie de proximité par les emplois qu'il induit sur l'ensemble de la filière, c'est-à-dire exploitation forestière, installation et maintenance des équipements de chauffage et logistique. De plus, il participe à l'indépendance énergétique du territoire.

Un système énergétique en transition

Le Schéma Directeur de l'Énergie, lancé en septembre 2018, a permis de faire l'état des lieux du système énergétique sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire et d'identifier les potentiels d'évolutions en s'appuyant sur les atouts et contraintes du territoire.

Que dit ce schéma ? Que le secteur le plus consommateur d'énergie est le résidentiel (35%), suivi du transport (30%), du tertiaire (22%) et de l'industrie (12%). En termes d'émissions de gaz à effet de serre, c'est le secteur du transport (52%) qui est le plus émetteur, loin devant le résidentiel (25%), le tertiaire

(13%) et l'industrie (9%). L'agriculture, quant à elle, ne représente que 1% des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

De ces constats découle la nécessité d'un changement important du système énergétique métropolitain pour pouvoir diminuer l'impact du territoire sur le changement climatique. Cette transition se fera par la réduction de nos consommations énergétiques ainsi que par le développement des énergies renouvelables.



UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE POUR ATTEINDRE LE PLEIN EMPLOI

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, c'est l'Objectif de Développement Durable n°8. Par ses actions de développement économique, Tours Métropole agit en faveur de cet objectif.

L'économie sociale et solidaire, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un mode d'entreprendre et de développement économique fondé sur trois grands principes. Le premier, la solidarité collective et l'autonomie de gestion. Le deuxième, le partage et le contrôle démocratique du pouvoir au sein de l'entreprise. Et le troisième grand principe, la primauté des personnes et de l'objet social sur le capital dans la répartition des excédents financiers.

Cette économie sociale et solidaire représente 14264 salariés dans la Métropole (soit 11,2% des emplois) répartis au sein de 1 129 établissements employeurs. Entre autres exemples, on peut citer le centre de formation professionnelle CEFIM à Tours, la crèche Méli-Mélo à St Pierre des Corps, la ressourcerie Active à La Riche ou encore la salle de spectacle Le Bateau Ivre à Tours.

DENSIFIER ET RÉHABILITER

La croissance soutenue et durable passe aussi par la rénovation des zones d'activités et par l'économie de terrains. Cela permet de construire la ville sur la ville sans consommer de nouvelles

terres. C'est ainsi que Tours Métropole a recensé l'ensemble des terrains vacants ou sous-occupés, et a formalisé ce travail dans un atlas présentant environ 200 emprises. La suite ? Y Installer de nouvelles entreprises.

Le parc de La Liodière (1 554 emplois), à Joué-lès-Tours, est le premier à bénéficier d'une importante restructuration : mise en place de noues (fossés d'écoulement des eaux) enherbées, plantation d'arbres d'essence locale, reconstitution de massifs bocagers, cheminements doux et pistes cyclables, lampadaires à leds économes en énergie, réduction de l'éclairage nocturne... Tout ceci concourt à préserver la biodiversité, à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à améliorer les capacités d'adaptation du territoire au changement climatique.

Un autre exemple marquant de transition écologique: la future végétalisation du parvis de MAME à Tours. Projet d'envergure en 2021, ce projet de 786 000 € est financé en totalité par Tours Métropole.

Aperçu du projet de végétalisation du parvis de MAME à Tours





Riposte Covid-19

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Les élus métropolitains se sont prononcés, lors de la séance du conseil métropolitain du 1er octobre 2020 en faveur de la mise en place d'un fonds d'aides directes pour accompagner les entreprises touchées par la crise sanitaire et les aider à traverser cette période difficile. Doté d'un budget de 1 000 000 €, ce dispositif est entré en vigueur le 13 octobre 2020.

En l'espace de deux mois, plus de 500 dossiers ont été déposés. Ils émanent majoritairement des secteurs les plus impactés : les cafés-bars, hôtels et restaurants (41% des demandes), les professionnels de la coiffure, de l'esthétique et de la remise en forme (10%), les entreprises de l'événementiel, du spectacle et du loisir (12%).

Le tourisme vert à l'honneur !

La politique métropolitaine fait la part belle au développement durable et Tours Métropole adapte ses actions afin de répondre aux nouvelles exigences de la clientèle française et internationale, amplifiées par la crise sanitaire, et aux enjeux liés au changement climatique.

DES HÉBERGEURS MOBILISÉS AUTOUR DU LABEL « CLEF VERTE »

L'office de tourisme accompagne les propriétaires d'hébergements volontaires dans la démarche d'obtention de ce label, premier label environnemental pour les hébergements touristiques en France, et participe aux audits de contrôle. A noter que 43 % des hébergements labellisés de la Région Centre-Val de Loire sont situés en Indre-et-Loire. Le label « Clef verte » s'appuie sur les objectifs de développement durable de l'ONU et répond aux thématiques d'achats responsables, de gestion durable de l'eau, des déchets et de l'énergie, de la responsabilité sociale ou bien encore de la qualité de l'environnement intérieur de l'hébergement.

PLUS D'ITINÉRAIRES ET DE SERVICES POUR LES TOURISTES À VÉLO

Tours Métropole a engagé à l'automne 2020 une étude visant à définir des boucles locales à partir des grands itinéraires cyclables (Loire à Vélo, St-Jacques-de-Compostelle à vélo, Cœur de France à Vélo – Val de Cher) et les services à proposer aux cyclotouristes pour développer la satisfaction et les séjours de cette clientèle sur le territoire métropolitain.

Enfin, l'office de tourisme a rejoint en mai 2020 le réseau « Acteurs du Tourisme Durable », premier réseau national visant à faire évoluer l'ensemble du secteur vers un développement durable.

Cyclotouristes sur l'itinéraire de la Loire à Vélo, à Savonnières





DES INFRASTRUCTURES ET DES SUPERSTRUCTURES PLUS DURABLES !

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation : à cet objectif de développement durable fixé par l'ONU, Tours Métropole répond par des investissements dans ses voiries et ses bâtiments.

Des infrastructures durables, qu'est-ce que c'est ? Pour Tours Métropole, ce sont des enrobés basse température ou à base de résine de pins, des matériaux issus du recyclage, des murs anti-bruit en fibre de coco, etc. En 2021, et après avoir testé l'enrobé durable sur le boulevard Louis XI à Tours, Tours Métropole expérimentera un enrobé drainant ainsi qu'un dispositif permettant de récupérer et restituer l'énergie emmagasinée par la chaleur de l'enrobé.

Et la fibre optique ? La délégation de service public Tours Métropole Numérique permet à plus de 1 000 entreprises à ce jour d'accéder à des services de fibre adaptés aux professionnels. Pour assurer le fonctionnement des services métropolitains, ce sont 385 km de fibre qui ont été déployés pour interconnecter les différents sites. Quant à la mise en place de la fibre jusqu'à l'habitant, ce sont plus de 165 000 foyers qui étaient raccordés à la fibre optique fin 2020.

E+C- ? E3C2 !

Lorsqu'elle construit de nouveaux bâtiments, la Métropole suit la démarche environnementale Bâtiments à énergie positive et réduction de l'empreinte carbone, autrement appelée E+C-. Il ne s'agit plus d'évaluer la seule performance énergétique du bâtiment, mais d'évaluer sa performance environnementale globale, c'est-à-dire la quantité de gaz à effet de serre émise durant tout son cycle de vie, de l'extraction des matières premières au recyclage des matériaux après démolition.

Le nouvel équipement sportif de Parçay-Meslay sera ainsi labellisé E3C2. Pour la partie « énergie », le niveau E3 correspond à une réduction de la consommation de 20 % par rapport à la Réglementation Thermique 2012 et au recours à 20 kWh par m² et par an d'énergies renouvelables. Cela se traduira par la mise en place de plus de 100 m² de panneaux photovoltaïques permettant d'assurer l'autoconsommation du bâtiment. Pour la partie « carbone », le niveau C2 implique un travail renforcé de réduction de l'empreinte carbone des matériaux et équipements avec un bâtiment en structure bois et une isolation en paille et laine de bois.

Mur anti-bruit en fibre de coco sur la route de Monts à Joué-lès-Tours





LA RÉNOVATION URBAINE ET LA COHÉSION SOCIALE AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ

L'objectif de développement durable n°10 de l'ONU vise à réduire les inégalités. Au travers de sa politique de rénovation urbaine, Tours Métropole s'attache à améliorer les conditions de vie dans les quartiers défavorisés et ainsi diminuer les inégalités entre quartiers.

La Convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain a été signée le 24 mars 2020 avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), permettant d'engager la phase opérationnelle de la transformation urbaine des quartiers du Sanitas et Maryse Bastié (Tours), de la Rabaterie (Saint-Pierres-Corps) et de la Rabière (Joué-lès-Tours).

Parmi les opérations les plus emblématiques, la démolition du bâtiment 37 (la barre Saint-Paul au Sanitas) a eu lieu courant de l'été 2020. In fine, 591 logements sociaux vétustes seront démolis à l'issue de cette convention et 950 logements neufs et de qualité seront construits.

SOLIDARITÉ ENVERS LES QUARTIERS SENSIBLES

Dans le cadre de sa politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers défavorisés, Tours Métropole contribue à la diminution des inégalités par le renforcement de l'accès aux droits, la levée

des freins (garde d'enfants, développement de compétences linguistiques, renfort de la mobilité...) et l'accompagnement vers l'emploi. De plus, le travail de prévention spécialisée auprès des jeunes de 11 à 25 ans et de leurs familles a pour vocation de prévenir les situations déviantes, proposer un cadre d'accompagnement éducatif de ce public jeune et soutenir les familles dans leur fonction éducative.



Démolition de la barre Saint-Paul dans le quartier du Sanitas à Tours



Riposte Covid-19

Comment limiter les inégalités face aux conséquences de la crise sanitaire ? Tours Métropole a choisi de lutter contre la fracture numérique, de répondre aux besoins alimentaires de base, de développer des

outils numériques permettant de maintenir le lien entre les structures associatives et leurs bénéficiaires, ou encore de distribuer des masques et des attestations de sortie vierges dans les lieux restés ouverts.



TRANSPORTS ET URBANISME RENDENT LA VILLE SÛRE, RÉILIENTE ET DURABLE !

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, c'est l'objectif de développement durable n°11. Par leurs actions sur le réseau de transports en commun et sur l'aménagement urbain, Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine travaillent en ce sens.

Pour que les transports en commun soient ouverts à tous, la totalité des véhicules et 83% des arrêts prioritaires ont été mis aux normes en vigueur d'accessibilité. Les transports pour tous, c'est aussi Fil Blanc, le service sur réservation pour les déficients visuels et les handicapés moteurs qui ne peuvent utiliser les transports en commun.

Le transport en commun durable passe par la décarbonation de la flotte : le Syndicat des Mobilités de Touraine a fait le choix du gaz naturel pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. A terme, en 2025, ce sont l'ensemble des 120 bus métropolitains qui rouleront au gaz. Un quart des besoins sera fourni par la production de la station d'épuration de la Grange David (voir page 14).

TRAMWAY : LA 2E LIGNE EST SUR LES RAILS

D'ici 2025, une nouvelle ligne de tramway, longue de 15 km, desservira les hôpitaux Trousseau, Clocheville et

Bretonneau, des quartiers prioritaires, dont le quartier des Fontaines, des équipements sportifs comme le complexe aquatique du Lac, des établissements scolaires dont le site universitaire de Grandmont, de nouveaux quartiers tels que la ZAC de Beaumont à Tours ou encore la ZAC du Plessis Botanique à La Riche. En parallèle, la ligne de bus à haut niveau de service (actuelle Tempo) sera modifiée et s'inscrira en complémentarité de la nouvelle ligne de tramway. Le projet de 2e ligne comprend aussi quatre parcs relais, notamment aux terminus de la deuxième ligne au plus près des entrées/sorties du périphérique, l'extension du centre de maintenance et des aménagements cyclables et parkings vélos à proximité de la 2e ligne et du bus à haut niveau de service.

Le soutien à la pratique cyclable constitue une autre politique en faveur des modes actifs. Une politique qui porte ses fruits : les compteurs vélos situés sur l'ensemble du territoire métropolitain ont enregistré une hausse de fréquentation de 16% entre septembre 2019



et septembre 2020, un record ! Géré par l'Accueil Vélo et Rando, le service métropolitain Velociti encourage également la pratique cyclable : depuis octobre 2020, 150 nouveaux Velociti à assistance électrique sont disponibles à la location au tarif unique de 42€ par mois, maintenance comprise !

VERS UN URBANISME RÉSILIENT

Tours Métropole figure parmi les 9 lauréats (sur 23 candidats au niveau national) retenus dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt national sur les projets urbains en renouvellement dans les territoires soumis à des risques d'inondation, appelé « projet AMITER ».

L'objectif est de réduire la vulnérabilité du site de Rochepinard et des bords du Cher (sur les communes de Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps et Tours) tout en accompagnant son développement (économique, résidentiel, touristique, etc.) par la réalisation

d'opérations en renouvellement urbain exemplaires. Le site de projet est un espace entièrement inondable, urbanisé à partir des années 1960. Les actions à mettre en œuvre peuvent être sociales (acceptation du risque, etc.), techniques ou financières (financement de la réduction de la vulnérabilité, etc.).

A terme, ce projet permettra une désimperméabilisation et une revégétalisation du site, mais aussi un renforcement de la trame douce et de la trame végétale entre le site et le paysage fluvial. Un travail de requalification des limites parcellaires (notamment des clôtures, des accès et de la lisibilité des sites) et de la zone de loisirs sera entrepris.

Pistes cyclables transitoires,
rue des Tanneurs à Tours,
mai 2020



Riposte Covid-19

Pendant toute la crise sanitaire de 2020, le réseau Fil Bleu s'est maintenu et ses services se sont adaptés pour répondre aux besoins des usagers et garantir ainsi les déplacements essentiels dans le respect des exigences gouvernementales. Des mesures de sécurité ont été prises pour protéger les usagers et les conducteurs (port du masque, nettoyage des bus, etc.). Un service à la demande spécifique pour le personnel soignant a été mis en place du 1er avril au 11 mai 2020 à destination des établissements de santé.

Par ailleurs, un réseau cyclable dit «transitoire» a été réalisé dès la sortie du confinement en mai 2020 pour offrir aux habitants de Tours Métropole une solution de mobilité qui réponde aux contraintes sanitaires et limite le report massif vers la voiture individuelle.

Au total, ce sont plus de 60 kilomètres, répartis sur les 7 communes du cœur métropolitain (Chambray-les-Tours, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours) qui ont été déployés.



RECYCLAGE ET RÉEMPLOI POUR PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT !

Objectif n°12 : établir des modes de consommation et de production durables. Pour y parvenir, Tours Métropole met en application sa politique de prévention et gestion des déchets.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ! Les ambassadeurs de collecte de Tours Métropole jouent un rôle fondamental dans la prévention : ils informent le grand public mais aussi les scolaires sur la réduction des déchets, les bons gestes de tri, le compostage, le recyclage, le réemploi et la réparation des biens de consommation.

Une fois le déchet produit, il faut en assurer la collecte : ordures ménagères, collecte sélective, déchets végétaux, encombrants, cartons, verre et papiers de bureaux. En 2019, ce sont 151 947 tonnes de déchets qui ont ainsi été collectées.

Après la collecte du déchet vient sa valorisation. En 2019, 54% des déchets ont été valorisés ou recyclés : emballages, journaux et magazines, déchets végétaux, encombrants, bois, gravats et déchets de plâtre, tout-venant des déchetteries.

Le tri des emballages, journaux et cartons se fait au centre de tri de La Grange David à La Riche. Le procédé industriel permet de réaliser plus de 82% de valorisation de matière première. L'intégralité des refus de tri est traitée par valorisation énergétique. D'ici 2022, de nouveaux types de déchets (barquettes, pots de yaourts...) seront recyclés.

UNE SOLUTION POUR TOUS LES TYPES DE DÉCHETS ?

Les déchets verts sont collectés auprès des habitants en porte-à-porte et en déchèterie, ainsi qu'auprès des services techniques des communes. Ils sont traités par compostage sur une des 4 plateformes utilisées par la Métropole. Le compost produit est utilisé par des professionnels (maraîchers, pépiniéristes, horticulteurs, etc.)

Agents en charge de la valorisation des déchets au centre de tri de La Grange David à La Riche



Les encombrants des particuliers sont collectés en porte-à-porte, après prise de rendez-vous téléphonique. Le taux global de leur valorisation avoisine les 70 %. Le bois est déposé sur une plateforme à Mettray en vue de l'envoyer dans une usine de panneaux de particules. Les gravats et les déchets de plâtre, quant à eux, sont triés et broyés. Pour quelle utilisation ? Sous forme d'amendement agricole ou dans l'industrie plâtrière.

Pour autant, tous les déchets ne sont pas recyclables : les ordures ménagères résiduelles, les déchets issus des activités de nettoyage de l'espace public et des marchés, certaines activités des services publics. Ces déchets sont traités par enfouissement, au cours duquel du biogaz est produit par décomposition de la partie organique. Les tonnages enfouis ont baissé depuis 2010, du fait des efforts faits sur la prévention et par la mise en place de nouvelles filières de valorisation.

ECONOMISER LA RESSOURCE

Une autre priorité de Tours Métropole est l'économie circulaire qui vise à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation des matières premières, de l'eau et de l'énergie.

Et concrètement ? Prenons un exemple. Peut-être rêvez-vous d'un nouveau sac à mains ou d'un portefeuille ? Tours Métropole suit et accompagne un collectif d'entreprises de production, de designers, d'acteurs du recyclage et de structures d'insertion, qui a l'ambition de créer une filière de valorisation des chutes de cuir, permettant de concevoir, fabriquer et vendre des objets de qualité supérieure. Le studio de design Hors-Studio de Tours, membre de ce collectif, a récemment été récompensé par le Grand Prix de la Création de la Ville de Paris.



Riposte Covid-19

Afin d'assurer la salubrité publique malgré la crise sanitaire, Tours Métropole a réorganisé au plus vite la collecte des déchets. Pendant la première période de confinement, les ordures ménagères étaient ramassées 1 fois par semaine et la collecte sélective assurée 1 fois tous les 15 jours. Les points d'apport volontaires étaient vidés régulièrement.

Les agents de collecte de Tours Métropole étaient équipés de tenues intégrales protectrices et de masques. Un dispositif complexe mais salué par les habitants, qui ont pu exprimer leur gratitude au travers de dessins collés sur les conteneurs.

À partir de novembre 2020, Tours Métropole a mis en place la collecte des masques jetables et tissu : une première en France ! Une centaine de points de collecte ont été installés. Les masques ainsi récupérés seront désinfectés puis recyclés dans 3

Agents métropolitains en charge de la collecte avec des dessins de remerciement des habitants.



filières : textile (t-shirt, pantalons), plasturgie (industrie automobile ou contenants en plastique) et bâtiments (isolation thermique, bétons ...).

Bornes de collecte de masques usagés en vue de leur recyclage





CHANGEMENT CLIMATIQUE, L'URGENCE !

Prévention des inondations, politique climatique... Tours Métropole s'engage au quotidien pour atteindre l'objectif de développement durable n°13, qui vise à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

L'actualité le démontre : l'augmentation des catastrophes naturelles est étroitement liée au réchauffement climatique. Sur notre territoire, les principaux risques sont la sécheresse et les inondations.

Sur ce dernier point, la Métropole s'est dotée depuis juillet 2020 d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Pour quoi faire ? Rendre le territoire plus robuste, en renforçant les ouvrages de protection comme les digues situées sur la Loire et le Cher (plus de 80 km sont gérées par l'Etat et la Métropole !) Plus robuste mais aussi plus résilient : le PAPI a vocation à améliorer la conscience du risque par les habitants, les entreprises et les services publics ; il aspire également à renforcer les systèmes d'alerte et les dispositifs de gestion de crise ; il vise enfin à mieux prendre en compte le risque dans les règles d'urbanisme.

INVESTIR POUR L'AVENIR

Dans les faits, ce sont près de 20 millions d'euros qui seront investis pour réduire le risque d'inondation d'ici

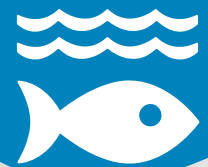
2026 par la Métropole, la communauté de communes Touraine Est Vallées, l'Europe, l'Etat et le Département. Une somme élevée ? Une étude a démontré que l'inaction face aux inondations coûterait le double¹. Face à ce constat, les travaux de renforcement des digues de Loire se sont poursuivis en 2020. Et, sur le Cher, des désordres dans la digue située sur la commune de Tours ont fait l'objet d'un important chantier.

Et le climat ? Tours Métropole a officiellement lancé l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial le 1er octobre 2020. Ce dispositif a pour vocation d'adapter le territoire aux effets du changement climatique et de mettre en place des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. La démarche d'élaboration s'étalera de 2021 à 2022 pour une adoption prévisionnelle du Plan définitif en 2023. Tout au long du processus, l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, associations, habitants, scolaires) seront informés, sensibilisés, sollicités, mobilisés et concertés.

1 cf. Analyse multicritères réalisé par le bureau d'étude Sepia



Travaux de réparation de la digue sur la rive gauche du Cher en novembre 2020 à Tours



PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES, C'EST PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Objectif de développement durable n°14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. En mettant en œuvre sa politique de préservation des milieux aquatiques, la Métropole contribue à la réalisation de cet objectif.

Pour préserver un milieu, il faut d'abord le restaurer. La continuité écologique est indispensable au bon fonctionnement des milieux aquatiques. Elle correspond à la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones de reproduction, au bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi qu'au bon fonctionnement des réservoirs biologiques.

Cette continuité fait partie des missions exercées par le Nouvel Espace du Cher (NEC), syndicat de rivières qui gère le bassin du Cher de Saint-Aignan, dans le Loir-et-Cher, à Villandry. Sur le territoire de Tours Métropole, plusieurs ouvrages constituent des obstacles à cette continuité : c'est le cas du barrage de Grand Moulin, à Ballan-Miré, mais également celui de Savonnières. Ils seront mis en conformité, avec l'aide des financeurs que sont l'Agence de l'Eau, la Région Centre Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire.

PLUS DE CONTINUITÉ POUR PLUS DE BIODIVERSITÉ

Comment atteindre cet objectif ? En premier lieu en équipant le barrage de Savonnières d'une rivière de

contournement. Les travaux de cet ouvrage, d'une longueur de 250 mètres, se sont déroulés entre septembre 2020 et février 2021. 8 seuils successifs ont été installés dans la rivière afin de permettre aux poissons de la franchir.

Et ça marche ! Fin 2020, durant la mise en chômage du Cher (période où sont entretenus les barrages de Rochepinard à Tours), une pêche de sauvegarde a été organisée sur la rivière de contournement de l'île Balzac : un bon moyen de vérifier quelles espèces sont présentes dans les rivières et en quelle quantité. Une lamproie marine - l'une des espèces migratoires phares des rivières - a été observée. Elle arrive à remonter jusqu'à Tours, témoignant d'une continuité écologique plus grande, donc, mais également de la qualité du cours d'eau. Une qualité que les opérations de lutte contre les plantes invasives conduites par la Métropole visent également à renforcer : entre 2017 et 2020, ce ne sont pas moins de 962 tonnes d'entre elles (à commencer par la jussie) qui ont été extraites des rivières et plans d'eau !



Travaux de réalisation de la rivière de contournement du barrage de Savonnières, octobre 2020

BIODIVERSITÉ : MENACÉE MAIS PROTÉGÉE

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. L'objectif n°15 est au cœur de la politique métropolitaine en faveur de la biodiversité et des paysages.

Les mares et les zones humides sont des milieux possédant une biodiversité spécifique et très riche. Mais elles sont partout menacées, soit par l'aménagement rural (assèchement ou comblement pour cultures), soit par l'extension urbaine. La Métropole souhaite préserver et restaurer les dernières mares et zones humides de son territoire. En 2020, après s'être rendue propriétaire de parcelles au lieu-dit le Marais, à Notre-Dame-d'Oé, elle a confié la réalisation et la mise en œuvre d'un plan de gestion de ce site à la SEPANT, association de protection de l'environnement.

En parallèle, Tours Métropole réalise des inventaires de biodiversité communale (voir témoignage page suivante) : après les communes de Notre-Dame d'Oé, La Riche et Chambray-lès-Tours, celui de Tours est en cours de réalisation. Ces inventaires permettent de mettre en cohérence les projets de développement avec la préservation de l'environnement. Ils constituent également un outil précieux de dialogue avec les citoyens.

LUTTER CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

Les premiers services écosystémiques que rendent les ligneux au sol, c'est d'abord de contribuer à son maintien structurel en le fixant et en évitant ainsi les phénomènes de lessivage (le transport d'éléments par l'eau de pluie en direction de la nappe phréatique) et de contribuer à sa richesse par la formation du substrat végétal issu des feuilles et bois morts et par la biodiversité animale, végétale (notamment fongique) et microbienne qu'ils renferment.

En 2020, Tours Métropole a mis en œuvre la replantation d'un bois à la place de l'ancienne peupleraie de la Gloriette, avec des arbres et arbustes qui poussent naturellement dans les zones humides : aulnes glutineux, saules, chênes pédonculés ou noirs, peupliers ligériens... En parallèle, elle poursuit le développement de son cheptel – composé d'ovins, de caprins et d'équidés – pour entretenir de façon raisonnée ses espaces publics. Quatre communes – Chambray-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille,



Moutons du cheptel métropolitain

Saint-Avertin et Tours – ont bénéficié de ce service en 2020. Et nos chèvres ont le pied marin : désormais, elles sont transportées par bateau sur les îles du Cher pour entretenir des zones difficilement accessibles et lutter contre les risques d'inondation.

La réalisation du schéma directeur vert de Tours Métropole sera finalisée d'ici quelques mois. Pour quels résultats concrets ? Des plantations dans les zones artificialisées, la végétalisation de stationnements, de murs et de toits, la désimperméabilisation des sols ou bien encore la création de fontaines. L'objectif de ce

schéma, c'est d'adapter le territoire métropolitain au changement climatique par l'utilisation du végétal, mais aussi de préserver la ressource en eau, la biodiversité et les paysages.

S'agissant justement des paysages, leur valorisation est d'actualité : des travaux permettant d'ouvrir des vues sur le Cher sont en cours à Savonnières, dans le cadre du Plan paysage du Val de Luynes. Rochecorbon devrait être la prochaine commune à bénéficier de cette valorisation.



Perspective du village de Savonnières



TÉMOIGNAGE

Nese Kaplan, directrice de l'association SEPANT, Société d'Etudes et de Protection de la Nature de Touraine

Qu'est-ce qu'un inventaire de biodiversité communale ?

L'Inventaire de Biodiversité Communale est un accompagnement des communes dans la connaissance et la prise en compte de la biodiversité de leur territoire. Il vise à initier des actions concrètes pour la biodiversité, que ce soit pour sa protection, sa restauration ou sa valorisation. Une part importante du projet réside dans la sensibilisation et la mobilisation des élus et des agents communaux, ainsi que des habitants.

Au-delà du diagnostic, quelles actions concrètes préconisez-vous ?

Pour chaque commune, c'est différent car il s'agit de coller au mieux aux enjeux du territoire. Voici quelques exemples d'actions : la lutte contre les plantes invasives et la plantation d'espèces végétales locales, le renforcement de la trame noire (adaptation de l'éclairage nocturne), le renforcement des continuités écologiques par la création de corridors herbacés et de corridors arbustifs, la création et la restauration des mares ainsi qu'une meilleure sensibilisation des habitants.



TOURS MÉTROPOLE : UNE INSTITUTION EFFICACE, RESPONSABLE ET OUVERTE À TOUS

L'ONU se fixe comme objectif n°16 de promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, d'assurer l'accès de tous à la justice et de mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Conseil de développement, gestion de la relation citoyen, open data : la Métropole se dote d'outils pour remplir cet objectif.

Le Conseil de Développement, instance de démocratie participative, permet à Tours Métropole de disposer d'un comité de citoyens bénévoles qui participe à la vie de la Cité. De 2016 à 2020, le Codev a animé 320 ateliers, réalisé 50 auditions et émis 20 avis sur divers sujets : open data, tramway, aéroport, CHRU, plan climat, etc.

La plateforme de gestion de la relation citoyen a, quant à elle, été enrichie en 2020. Elle offre aujourd'hui 10 télé-services complets : café des territoires, demande de cartes de déchetterie, donnez votre avis, droit d'accès aux données personnelles, demande d'enlèvement de graffitis, demande de magazine de la Métropole, registre visiteurs covid, signalement de chaussée abîmée, signalement de défaut d'éclairage public. Et dernier service en ligne : la gestion des aides accordées aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire.

Métropole a créé sa plateforme dédiée en septembre 2019. Les données accessibles sont présentées sous forme de tableaux, mais aussi de cartographies ou de graphiques. 78 jeux de données sont désormais disponibles, dont les délibérations du bureau et du conseil métropolitain, et les sites d'implantation des relais de téléphonie mobile.

Autre enjeu permettant de renforcer la transparence de l'action publique : le respect des règles de protection des données à caractère personnel. Tours Métropole a engagé sa démarche de mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). A ce titre, on peut citer, entre autres actions, la mise en place d'une politique de confidentialité stricte et une démarche d'accès simplifié aux droits des usagers.

VALORISER ET PROTÉGER LES DONNÉES

Mettre à disposition de toutes et tous des données libres et gratuites, c'est l'objet de l'opendata. La

Hackathon 2017 - Projet étudiant
à MAME





LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR SOUTENIR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement, c'est l'objectif de développement durable n°17. A son niveau, Tours Métropole joue un rôle dans ce partenariat.

Conscientes que le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles et humaines ou les migrations climatiques toucheront des populations hors du territoire national, plusieurs communes de la Métropole ont engagé des actions de coopération internationale. C'est le cas à Koussanar, au Sénégal, où l'accès à l'eau est problématique.

Ces actions de coopération décentralisée ont débuté à Saint-Cyr-sur-Loire en 1999 via son syndicat intercommunal des eaux (la compétence de l'eau potable est devenue métropolitaine en 2017). Depuis 20 ans, 250 000 € ont été investis dans ce domaine dans cette région très rurale du Sénégal qui compte près de 120 villages répartis sur 100 kilomètres carrés.

Lors de la dernière mission sur place, en février 2019, une trentaine de puits ont été visités et 12 ont fait l'objet de maintenances diverses. L'utilité de ces puits et des pompes sont des points très forts de l'action de la Métropole sur place.

Surtout, l'aide apportée se fait de manière concrète : en 2018, la subvention métropolitaine de 20 000 € a permis le financement d'un forage de 65 mètres avec l'équipement d'une pompe, la sécurisation de 3 puits, l'acquisition de deux pompes à main et l'achat de pièces détachées pour la maintenance des pompes installées.

VISER LE LONG TERME

Autre point d'intérêt de cette coopération décentralisée: l'aide apportée par la Métropole permet un suivi par

les acteurs locaux sur le long terme, contrairement à certaines installations devenues hors-service.

Autre commune investie dans ce domaine, celle de Chambray-lès-Tours, qui poursuit un partenariat de longue date avec la commune de Fatik, située à proximité de Koussanar. A terme, la Métropole souhaite engager une continuité des actions de coopération, en s'appuyant sur les compétences métropolitaines : eau potable, mais également maraîchage, assainissement, déchets ou transition écologique.



Pathé Bâ, technicien de maintenance des puits formé par Tours Métropole, sur le site de Koussanar au Sénégal, novembre 2020



CRÉDITS PHOTOS :

Tours Métropole Val de Loire, Léonard de Serres, Alexandre Yagoubi, Bertrand Carrière, ENGIE Solutions, Mission Val de Loire - Jean-Marie Curvale paysagiste DPLG, Happy Pixel

RÉDACTION:

Direction de la Transition Ecologique

MISE EN PAGE:

Direction de la Communication